



Cipango

Cahiers d'études japonaises

21 | 2014

Nouveaux regards sur les arts de la scène japonais II

BAZANTAY Jean, *La Chose pour le dire – Mono en japonais contemporain : approche sémantique, syntaxique et énonciative*

thèse de doctorat, sous la direction de Laurence LABRUNE, université Michel de Montaigne Bordeaux 3, 2013.



Éditeur
INALCO

Édition électronique

URL : <http://cipango.revues.org/2373>
ISSN : 2260-7706

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2014
ISSN : 1164-5857

Référence électronique

« BAZANTAY Jean, *La Chose pour le dire – Mono en japonais contemporain : approche sémantique, syntaxique et énonciative* », *Cipango* [En ligne], 21 | 2014, mis en ligne le 07 septembre 2016, consulté le 22 décembre 2016. URL : <http://cipango.revues.org/2373>

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.



Cipango – Cahiers d'études japonaises est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

BAZANTAY Jean, *La Chose pour le dire – Mono en japonais contemporain : approche sémantique, syntaxique et énonciative*, thèse de doctorat, sous la direction de Laurence LABRUNE, université Michel de Montaigne Bordeaux 3, 2013.

Ce travail porte sur le mot *mono* dans la langue japonaise contemporaine. Comme le mot français *chose*, il a la particularité de ne pas avoir de signifié en propre et de pouvoir tout aussi bien désigner un objet concret qu'un concept abstrait ou encore un ensemble de référents partageant les mêmes traits. Nom « caméléon » dont le référent change suivant l'environnement distributionnel ou le contexte d'énonciation, *mono* est aussi fréquemment employé à des fins purement énonciatives sans avoir de référent identifiable. Tant d'un point de vue référentiel que grammatical, il constitue donc un objet dont la description linguistique n'est pas aisée.

À travers des observations en discours, ce travail précise les contours de ces emplois référentiels et fonctionnels et explore la contribution sémantique de *mono* à la réalisation de tournures expressives plus ou moins figées. Parmi celles-ci, le patron « *A-wa C MONO da* » a plus particulièrement retenu l'attention par sa fréquence et ses effets énonciatifs.

La méthodologie est basée sur l'observation de données authentiques qui ont été confrontées aux descriptions normatives des grammaires puis analysées sous différents angles sémantiques, syntaxiques et énonciatifs. Le travail se fonde sur des corpus de travail représentatifs de différents aspects de la langue contemporaine. Ceux-ci ont été élaborés sur la base de corpus existants, principalement le *Balanced corpus of contemporary written japanese* (BCCWJ) compilé par le NINJAL et le corpus de conversation de l'Université de Nagoya (« *Meidai kaiwa corpus* »), complétés par des recherches plus empiriques dans les divers corpus d'articles de journaux, de blogs ou de *chats* intégrés à SAGACE (analyseur de corpus développé par R. Blin, CNRS). Les données réunies ont permis de rendre compte de tendances significatives, tant sur le plan des patrons syntaxiques prépondérants que sur celui des valeurs exprimées suivant les corpus ou des collocations. Dans

une certaine mesure, l'ancrage en discours a également donné accès au contexte d'énonciation absent des exemples lexicographiques.

Dans la première partie, le travail d'investigation mené sur les emplois référentiels a montré qu'une certaine « fonctionnalité dénotative » est fondamentalement constitutive du substantif *mono* qui, non actualisé, renvoie non pas à une chose (ou des choses) mais plutôt au concept abstrait d'essence des choses. La fonction qualifiée d'« hôte sémantique » pour caractériser l'emploi formel semble ainsi s'inscrire dans le prolongement naturel de ses propriétés référentielles qui se limitent à des traits généraux. La démarcation entre emplois référentiels et emplois formels semble alors plutôt résider dans la perte du caractère concret que dans une désémantisation totale. Cette hypothèse est d'ailleurs confirmée par la mise en évidence d'une forme de contribution sémantique du nom formel *mono* à la réalisation d'emplois énonciatifs. Le travail classificatoire a donc permis de montrer que, si la distinction entre « emplois substantiels » et « emplois formels » reste malgré tout pertinente, la frontière entre ces deux notions est dans les faits beaucoup plus floue que les définitions grammaticales ne le laissent supposer.

Ce travail a été l'occasion de recherches sur la notion de nom formel dont *mono* est considéré comme étant l'un des principaux représentants. Nous avons notamment rendu compte de la manière dont cette classe est envisagée dans les Quatre grandes grammaires fondatrices de la grammaire contemporaine¹. Ces investigations bibliographiques suggèrent notamment que l'émergence des noms formels correspond avec la disparition progressive de la forme adnominal dite *rentai* à l'époque d'Edo (1603-1867). Au-delà de sa fonction déterminante, cette forme avait en effet valeur nominale (sans doute par ellipse contextuelle du nom déterminé) et son remplacement par une autre forme n'ayant pas vocation déterminante (la forme *shūshi*) aurait rendu nécessaire l'utilisation explicite de supports nominaux.

Dans la deuxième partie, l'analyse des phrases dites « en *mono da* » s'est fondée sur la distinction de deux types syntaxiques : la *meishi jutsugo bun* (phrase à prédicat nominal) d'une part et la phrase nominalisée d'autre part. Le travail

1.Ce terme fait référence aux travaux de YAMADA Yoshio (1908, 1936), MATSUSHITA Daizaburō (1928), HASHIMOTO Shinkichi (1934) et TOKIEDA Motoki (1950) communément désignés par le terme de « Yondai bunnō » (Quatre grandes grammaires).

a montré que la phrase à prédicat nominal, en mettant deux noms ou deux syntagmes nominaux dans une relation d'équivalence ou de subsumption, constituait le support privilégié de la phrase explicative². Par contre, dans la phrase nominalisée, *mono da* fonctionne plutôt comme un opérateur modal venant surdéterminer une occurrence prédicative. Par ce processus, *mono* confère au procès une stabilité de laquelle naît l'expression d'une tendance générale qui constitue la valeur axiologique de *mono da*. L'examen des différents constituants de cette tournure nous a alors permis d'élaborer une typologie compréhensive des énoncés en *mono da* qui constitue le cœur de cette recherche.

L'examen attentif du corpus est également venu montrer que des passerelles existent entre la phrase à prédicat nominal et la phrase nominalisée, auxquelles il est possible d'appliquer un même cadre d'analyse en envisageant la portée de *mono da* qui permet de délimiter une phrase (ou une proposition) relevant de la strate du jugement. Suivant cette analyse inspirée des travaux de Minami Fujio³, la phrase à prédicat nominal ne serait plus alors qu'un cas particulier dans lequel cette proposition assurerait la fonction discursive de thème. Il s'agit alors non plus d'un jugement général mais d'un jugement exprimé à l'égard d'un thème qui en délimite sa validité.

Dans la troisième partie, si l'approche modale a proposé un éclairage très utile pour mieux comprendre les phrases en *mono da*, elle a aussi montré certaines limites⁴. En effet, il s'est parfois avéré difficile de démêler dans les énoncés les éléments relevant de la nécessité syntaxique de ceux relevant de l'attitude communicationnelle et du positionnement du locuteur vis-à-vis du contenu propositionnel. Toutefois, avec la prise en compte du contexte d'énonciation, les dif-

2. Pour ce travail, nous avons réalisé un état de l'art sur la phrase copulative japonaise auquel nous renvoyons les chercheurs intéressés par la question de la prédication nominale en japonais.

3. MINAMI Fujio, *Gendai Nihongo bunpō no rinkaku* (Contours de la grammaire japonaise contemporaine), Tōkyō, Taishūkan Shoten, 1993.

4. Dans cette partie, nous proposons un tour d'horizon des catégories modales du japonais qui pourra être lu indépendamment. Le travail de recherche des correspondances terminologiques avec le français pourra notamment constituer une aide utile aux personnes souhaitant s'engager dans ce domaine.

férentes valeurs énonciatives observées dans des phrases nominalisées (nostalgie, injonction, surprise-joie-colère, désir, etc.) apparaissent alors comme des réalisations pragmatiques de l'expression d'une tendance générale lors de situations particulières où cette tendance générale – qui prend souvent la forme d'une norme comportementale – est satisfaite ou non. L'examen des énoncés du point de vue des actes de langage a également permis de les éclairer sous l'angle des motivations du locuteur.

Dans un chapitre spécifique, nous avons également envisagé *mono* sous l'angle de la modalité explicative dans des écrits journalistiques. Dans cet emploi, une approche inspirée des techniques de l'analyse textuelle a montré que *mono* peut être considéré comme un connecteur discursif assurant une forme de liage séquentiel de clôture. Il sert de support à la formulation d'une explication ou d'une interprétation fournie par le locuteur dans une chaîne discursive constituée de plusieurs phases : information, problématisation-contextualisation, explication.

Enfin, l'emploi de *mono* qualifié de particule énonciative se réalise dans des interactions en réponse à un reproche ou une mise en cause plus ou moins directe. Dans cette confrontation avec autrui, *mono* sert de support à la présentation de circonstances particulières. La force argumentative est alors à mettre en relation avec le caractère à la fois incontournable et incontrôlable de l'image associée à *mono* qui dédouane le locuteur de toute responsabilité personnelle. Dans ce chapitre, nous proposons également une comparaison des mots *mono* et *mon*.

Même si l'acte d'énonciation repose sur un locuteur et un allocutaire plus ou moins impliqué dans celui-ci, dans l'énoncé lui-même, les traces de ces agents ont tendance à s'effacer au profit de tournures impersonnelles. Sur un tout autre plan, l'utilisation abondante de *mono* en discours peut alors être mise en relation avec la propension des Japonais à utiliser des tournures impersonnelles ou vagues qui évitent l'entrée en scène explicite des agents et ses effets corollaires. Cette tendance est parfois considérée comme étant une manifestation linguistique de l'importance des normes dans la société japonaise. Ne pas donner un ordre trop directement peut aussi être interprété comme la manifestation d'une forme de considération à l'égard de l'interlocuteur et d'un souci du maintien d'une forme d'harmonie dans les relations sociales.

Au terme de ce travail, nous proposons dans la quatrième partie une mise en perspective des différents emplois observés suivant la notion de

grammaticalisation. La chaîne fonctionnelle proposée est la suivante : Nom substantif → nom formel → nominalisateur → opérateur modal → particule connective → particule finale.

Dans celle-ci, l'évolution du processus de grammaticalisation correspond à un déplacement de *mono* vers la fin de la phrase. Le recours aux images de stabilité et d'incontrôlabilité associées à *mono* correspond tout à fait au mécanisme de subjectivation décrit par Elisabeth C. Traugott⁵ qui fournit aux locuteurs de nouveaux moyens linguistiques pour exprimer leurs perceptions des choses. Ainsi, même si *mono* prend des réalisations fonctionnelles qui vont jusqu'à s'apparenter à celles des particules énonciatives, ce travail souligne que *mono* ne saurait être considéré comme une véritable particule finale, mais qu'il s'agit plutôt de la phase ultime de son déploiement énonciatif en tant que nom formel.

5. Elisabeth Closs TRAUGOTT, "On the rise of epistemic meanings in English: An example of subjectification in semantic change", *Language*, n° 65, 1989, p. 31-55 ; "Subjectification in grammaticalisation", in Dieter STEIN, Susan WRIGHT (dir.), *Subjectivity and subjectivisation: Linguistic perspectives*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, p. 31-54.

